

## Compte-rendu du Conseil municipal du 04 octobre 2017

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique, ENEDIS projette d'enterrer la partie de la ligne haute tension entre le terrain de foot et la rue de Saint Loup en passant par les rues du centre du village.

Un poste de transformation de courant électrique sera installé sur le terrain se situant au pied de la rue de la Grande Côte. Une convention de mise à disposition de ce terrain de 25 m<sup>2</sup> sera signée avec ENEDIS.

Une extension du réseau de distribution publique d'électricité pour une résidence principale au lieudit « aux Bruelles » sera réalisée par le SIED 70. Le génie civil de communications électroniques (2 chambres de tirage et 130 m de fourreaux) sera également réalisé à la charge de la commune pour un coût de 4770 €.

La décision concernant l'extension du réseau concédé d'électricité pour une résidence secondaire existante aux Maingrins, lieudit « les prés de la Cassine », est repoussée pour complément d'informations à une prochaine réunion du conseil municipal.

A titre de régularisation, une convention sera signée avec l'Association d'aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) pour la mise à disposition des locaux du dispensaire situé au 33 rue du Général de Gaulle à Aillevillers-et-Lyaumont et utilisé en qualité de cabinet infirmier.

Concernant la salle des associations au Martinet, il est précisé que celle-ci n'est pas destinée à concurrencer la salle des fêtes. Elle ne sera pas équipée de matériels de cuisine et le sol restera en béton lissé. Il est précisé que la salle sera prêtée aux associations et aux collectivités pour des activités non permanentes.

Pour un usage inhabituel, les modalités d'utilisations et le tarif seront proposés ponctuellement.

Si la salle est utilisée dans un but lucratif, un tarif de 80 € sera appliqué.

Une formation aux risques du travail forestier d'une demi-journée sera organisée par la MFR pour les affouagistes. Plusieurs dates seront proposées. Chaque session pourra compter 30 personnes. Cette attestation valable 5 ans, sera demandée lors de l'inscription pour l'obtention d'un lot de bois.

Trois coupes de bois ont été vendues le 19 septembre 2017 pour un montant total de 36 996 €.

### La Pierre de la Caraude

En date du 29 août 2017, le service sécurité de la Préfecture informait des risques d'instabilités potentielles de cette pierre. Ce service préconise trois solutions : minage avec évacuation des habitants proches, création d'un merlon ou délocalisation définitive des habitants.

Nadine Bathelot fait la distribution du compte rendu de la commission communication ainsi que du résultat de l'enquête sur le site internet.

Evelyne Claudel informe que l'atelier décoration de Noël est ouvert depuis 15 jours.

Francis Thiébaud informe qu'une réunion de préparation de l'édition 2017 du Téléthon aura lieu le mardi 10 octobre 2017 à 18 h.

Stéphanie Terrier et Stéphanie Durand communiquent le programme de semaine du goût du 09 au 14 octobre 2017 : Mr Havage thème Potiron, une animation avec marionnettes pour découvrir les fruits ainsi qu'une dégustation, ateliers divers proposés par la MFR, Glaces Aubry

Stéphanie Durand précise qu'il est de plus en plus difficile de trouver des intervenants, puisqu'il faut changer chaque année. Elle demande aux membres présents des idées et une aide pour l'an prochain pour le thème des champignons.

Ghislaine Larère annonce que le prochain loto de l'AESPEAL aura lieu le samedi 04 novembre 2017. Le premier lot étant un séjour pour 4 personnes à Eurodisney.